

Le pouvoir comme service dans la Bible hébraïque

Introduction

Le thème de cette rencontre est une question : « Pouvoir et service, une impossible alliance ? ». L'argumentaire qui l'explicite établit un diagnostic : « La question de l'incompatibilité du pouvoir et du service est de plus en plus prégnante dans toutes les sphères de la vie en société ». Mon intervention voudrait vérifier, à partir de la Bible hébraïque (en gros, l'Ancien Testament des chrétiens) si cette situation est vraiment nouvelle ou s'il en a toujours été ainsi ? Entre idéalisation du passé et désillusion, scepticisme ou inquiétude par rapport au présent et à l'avenir, je voudrais essayer de montrer – ou, au moins, de laisser percevoir – que, sur cette question, comme sur tant d'autres, la ressource biblique peut encore nous aider à penser nos défis actuels.

Approche philologique et statistique

La première déconvenue qui attend le chercheur souhaitant étudier le thème du « pouvoir » à l'intérieur de la Bible hébraïque, c'est que l'hébreu biblique n'a – à proprement parler – guère de terme pour le mot « pouvoir »¹. Le substantif *shileṭôn* (שִׁלְטוֹן) qui désigne, en hébreu moderne, le « pouvoir » n'y apparaît que deux fois, dans un texte tardif (Qo 8,4.8)². De même, il serait vain d'y chercher, comme dans un dictionnaire, une définition du pouvoir.

Cela signifie-t-il que l'Ancien Testament ne s'intéresse pas au sujet et ne propose aucune réflexion sur cette thématique du pouvoir ? C'est plutôt le contraire qui est vrai. En effet, dans la mesure où aucune action ou relation, divine ou humaine, ne peut advenir sans mettre en jeu des logiques de pouvoir, il serait même possible d'affirmer que toute la Bible – Nouveau Testament y compris – ne fait que parler du pouvoir et de ses différents avatars. Pour en rester à la BH et malgré l'absence d'un vocabulaire dédié et spécifique, celle-ci s'ouvre sur le pouvoir créateur de Dieu – par sa Parole –, au tout début de la Genèse (Gn 1–2) et se referme sur la domination de Cyrus sur tous les royaumes de la terre (2 Ch 36,23 : dernier verset de la BH). Entre ces deux bornes se déploie une œuvre plus grande et plus merveilleuse encore que la création³, celle de la rédemption qui manifeste le pouvoir de Dieu de faire sortir son peuple d'Égypte, de le libérer du péché et, ultimement, de la mort. Quant au pouvoir humain, il peut prendre toutes les formes de régime politique possible, depuis le leadership charismatique et prophétique d'un Moïse jusqu'au gouvernement des prêtres et des scribes (Esdras), en passant par la judicature (Jg) et la royauté (1 S – 2R). À un niveau plus individuel, la Bible nous confronte au pouvoir de ceux qui possèdent, que ce soit la richesse, la terre, une descendance ou des esclaves. Mais elle met aussi en scène, le pouvoir de ceux qui savent (les prophètes), le pouvoir de séduction (déjà le serpent en Gn 3) ; le pouvoir de la force physique (Samson ; Jg 13–16) ; le pouvoir désarmé de la prière (Abraham qui intercède pour Sodome en Gn 18 ou les

¹ Le champ lexical du pouvoir est bien sûr plus étendu, avec des mots comme *kôah* (כֹּחַ ; « force »), *kāvash* (כָּבַשׁ ; « soumettre »), *shālat* (שָׁלַט ; « dominer »), etc.

² Voir aussi l'équivalent araméen en Dn 3,2.3 (« autorité, fonctionnaire ») et la racine verbale *shlt* (שָׁלַט : « dominer ») en Ps 119,133 ; Qo 2,19 ; 5,18 ; 6,2 ; 8,9 ; Est 9,1 ; Ne 5,15 ; Dn 2,38.39.48 ; 3,27 ; 5,7.16 ; 6,25. Il en va autrement dans la traduction des LXX et dans le NT, la langue grecque étant plus prompte à conceptualiser (ἐξουσία, δύναμις, κράτος, etc.).

³ Voir *Compendium du Catéchisme de l'Église catholique*, n° 65 (cf. CEC, n° 345-349)

psaumes) ; le pouvoir patriarcal (la loi pour la femme soupçonnée d'adultère en Nb 5) et, moins souvent, celui de la femme sur l'homme (Yaël, Esther ou Judith) ; le pouvoir du cadet sur l'aîné (Ismaël et Isaac, Esaü et Jacob) ; etc. Mais, à propos de ces multiples expressions du pouvoir, de leurs dérivés et de leurs contrefaçons, la Bible ne théorise jamais, pas plus qu'elle n'expose de modèles standard ou de solutions toutes faites. La plupart du temps, elle se contente de raconter ; parfois, elle propose un cadre législatif ; et, dans tous les cas, elle offre un chemin de sagesse.

La notion de « service », quant à elle, n'est pas moins présente que celle de « pouvoir » dans la BH. Mais contrairement à cette dernière, elle est principalement exprimée grâce à une racine à la fois tout à fait identifiable (עבד, *'avad*) et polysémique (« servir, travailler, cultiver, rendre un culte, asservir »)⁴. Avant même d'aborder la question du lien entre « pouvoir » et « service », cette plurivocité du terme *'avad* atteste déjà la nature intrinsèque de ce lien. « Cultiver » et « travailler », c'est en effet exercer un pouvoir sur une matière pour la transformer ; « asservir » quelqu'un ne peut se réaliser sans une forme ou l'autre d'emprise ; l'idée de « servir une divinité » ou de lui « rendre un culte » implique un certain rapport de soumission, mais peut aussi, à l'inverse, comporter une part de manipulation et même de contrainte sur l'objet vénéré, dans le désir de l'amadouer. Enfin, « servir » finit toujours par aliéner autrui et provoque une inversion du rapport de force, le maître devenant dépendant de celui qui le sert⁵.

Lecture de textes

« Pouvoir » et « service » ont donc partie liée et le service, quelle que soit la forme qu'il peut prendre (travail, servitude, culte) engage toujours une dimension de pouvoir, même de la part d'un subalterne à l'égard de son supérieur. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la configuration inverse : quand quelqu'un détient un pouvoir sur autrui, la Bible nous indique-t-elle des voies pour vivre ce pouvoir comme un service ? Deux balises guideront ma réflexion. D'une part, et bien que me limitant à l'AT – et de façon encore plus précise surtout à la Torah (Gn–Dt) – je garderai en mémoire l'horizon ouvert par la réponse de Jésus à la demande de la mère des fils de Zébédée, en Mt 20 ou par le geste du lavement des pieds en Jn 13⁶ :

²⁵« Vous le savez, les chefs des nations les tiennent sous leur pouvoir et les grands sous leur domination. ²⁶Il ne doit pas en être ainsi parmi vous. Au contraire, si quelqu'un veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur, ²⁷et si quelqu'un veut être le premier parmi vous, qu'il soit votre esclave. ²⁸C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude » (Mt 20,25-28)⁷.

¹²Lorsqu'il eut achevé de leur laver les pieds, Jésus prit son vêtement, se remit à table et leur dit : « Comprenez-vous ce que j'ai fait pour vous ? ¹³Vous m'appelez "le Maître et le Seigneur" et vous dites bien, car je le suis. ¹⁴Dès lors, si je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous devez vous aussi vous laver les pieds les uns aux autres ; ¹⁵car c'est un exemple que je vous ai donné : ce que j'ai fait pour vous,

⁴ 289 occurrences pour le verbe et 812 pour le substantif. En Israël, le parti « travailliste » (centre gauche), majoritaire jusqu'en 1977, s'appelle « Ha-'avodah ».

⁵ Voir la dialectique du maître et de l'esclave chez G.W.F. HEGEL, *Phénoménologie de l'Esprit*, 1807.

⁶ Dans le même sens, on pourrait encore citer Mc 9,34-35 (et //) ; Eph 5,21 ; etc.

⁷ Sauf exception, les traductions bibliques sont tirées de la TOB (avec « Yhwh » remplaçant « le Seigneur »).

faites-le vous aussi. ¹⁶En vérité, en vérité, je vous le dis, un serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni un envoyé plus grand que celui qui l'envoie. ¹⁷Sachant cela, vous serez heureux si du moins vous le mettez en pratique (Jn 13,12-17).

D'autre part, plutôt que de commenter en détail une seule péricope, je choisirai quelques textes (selon l'ordre canonique des livres bibliques), en essayant de faire percevoir par de brèves remarques et sous la forme de petites touches impressionnistes, comment cette attitude de Jésus – lui à qui « a été donné tout pouvoir au ciel et sur la terre » (Mt 28,18) – s'enracine dans l'Écriture et est éclairée par elle.

1. Pouvoir et douceur : Gn 1,28-30

²⁸Dieu les bénit [l'homme et la femme] et Dieu leur dit : « Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et *dominez-la*. *Soumettez* les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur la terre ! » ²⁹Dieu dit : « Voici, je vous donne *toute herbe qui porte sa semence* sur toute la surface de la terre et *tout arbre dont le fruit porte sa semence* ; ce sera votre nourriture. ³⁰A toute bête de la terre, à tout oiseau du ciel, à tout ce qui remue sur la terre et qui a souffle de vie, je donne pour nourriture *toute herbe mûrissante*. » Il en fut ainsi. ³¹Dieu vit tout ce qu'il avait fait. Voilà, c'était très bon. Il y eut un soir, il y eut un matin : sixième jour (Gn 1,28-31).

- Il ne faut pas chercher à édulcorer la signification des deux verbes du v. 28 : « dominer » (*kāvash*, כָּבַשׁ; voir Nb 32,22.29 ; Jos 18,1 ; etc.) et « soumettre » (*râdâh*, רָדָה; voir Lv 25,43.46.53 ; etc.)⁸. Par ces verbes, l'humain est placé dans la position d'un conquérant qui soumet des territoires et asservit ses populations, donc dans un rapport clair de dominant à dominé.
- Mais on doit aussi honorer la suite du passage (v. 29-30) en remarquant que les humains et les animaux partagent la même nourriture végétale : « l'herbe qui porte sa semence [céréales] » et les fruits des arbres pour l'homme ; l'herbe et les plantes pour les animaux terrestres et les oiseaux. Le fait que les humains et les animaux aient le même régime végétalien implique des notions de partage respectueux, de solidarité et de non-violence autour de la même table : aucune des deux parties ne peut s'approprier la ressource pour son usage exclusif ; pour survivre, aucune des deux parties n'est obligée de tuer l'autre ; même si une partie a pour vocation de dominer (voir point précédent) sur l'autre, elle peut le faire sans violence, avec douceur⁹.

2. Pouvoir et bénédiction : Gn 14,17-20

¹⁷Le roi de Sodome s'avança vers la vallée de Shawé, c'est-à-dire la vallée du roi, à la rencontre d'Abram qui revenait victorieux de Kedorlaomer et des rois qui

⁸ Voir A. MARX, « Assujettir ou veiller sur la création ? », *Revue Projet* 347 (2015) 36-44.

⁹ A. WENIN, *D'Adam à Abraham ou les errances de l'humain. Lecture de Genèse 1,1–12,4* (Lire la Bible, 148), Paris, Cerf, 2007, p. 40-43. Les dispositions de l'année sabbatique (Lv 25,6-7) réactualisent, tous les sept ans, cette coexistence harmonieuse entre tous les vivants terrestres. Du point de vue de la philosophie politique, Hannah Arendt a souligné cette distinction nette entre pouvoir et violence : « Le règne de la pure violence s'instaure quand le pouvoir commence à se perdre [...] La violence peut détruire le pouvoir, elle est parfaitement incapable de le créer ». (« Sur la violence », dans *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, p. 154 et 157).

l'accompagnaient. ¹⁸C'est Melkisédeq, roi de Salem, qui fournit du pain et du vin. Il était prêtre de Dieu, le Très-Haut, ¹⁹et il *bénit* Abram en disant : « *Béni* soit Abram par le Dieu Très-Haut qui crée ciel et terre ! ²⁰*Béni* soit le Dieu Très-Haut qui a livré tes adversaires entre tes mains ! » Abram lui donna la dîme de tout (Gn 14,17-20).

- Abram revient d'une expédition victorieuse pour libérer son neveu Loth. Dans toute la BH, c'est là, en Gn 14, qu'apparaissent les premières occurrences du vocabulaire de la royauté.
- Alors que le roi de Sodome s'avance pour récupérer son bien, un personnage mystérieux, Melkisédeq, à la fois roi de Salem (Jérusalem ?) et prêtre du Dieu Très-Haut, dont le nom signifie « Mon roi est justice », s'intercale. Il prononce une bénédiction (3 fois le verbe en 2 v.)¹⁰, promesse de vie et de fécondité, et il offre le pain et le vin. Bien qu'apparaissant de manière fugitive (voir aussi Ps 110,4), ce personnage sans généalogie et sans descendance aura pourtant une postérité énorme aussi bien dans le judaïsme (notamment à Qumran) que dans le christianisme (He 5,6.10 ; 6,20 ; 7,1-21)¹¹. Il devient, en quelque sorte, la figure du roi authentique et juste et le prototype du roi-Messie davidique qui bénit et à qui chacun doit verser la dîme.

3. Pouvoir délégué : Ex 18

¹³Moïse siégeait pour juger le peuple, et le peuple restait devant Moïse du matin au soir. ¹⁴Le beau-père de Moïse [Jéthro] vit tout ce que celui-ci faisait pour le peuple : « Que fais-tu là pour le peuple ? dit-il. Pourquoi sièges-tu seul tandis que tout le peuple est debout devant toi du matin au soir ? » ¹⁵Moïse dit à son beau-père : « C'est que le peuple vient à moi pour consulter Dieu. ¹⁶S'ils ont une affaire, ils viennent à moi, je règle le litige qu'ils ont entre eux et je fais connaître les décrets de Dieu et ses lois. » ¹⁷Le beau-père de Moïse lui dit : « Ta façon de faire n'est pas bonne. ¹⁸Tu vas t'épuiser, ainsi que ce peuple qui est avec toi. La tâche est trop lourde pour toi. Tu ne peux l'accomplir seul. ¹⁹Maintenant, écoute ma voix ! Je te donne un conseil et que Dieu soit avec toi ! Sois donc le représentant du peuple en face de Dieu : c'est toi qui porteras les affaires devant Dieu, ²⁰qui aviseras les gens des décrets et des lois, qui leur feras connaître le chemin à suivre et la conduite à tenir. ²¹Et puis, tu discerneras dans tout le peuple des hommes de valeur, craignant Dieu, dignes de confiance, incorruptibles et tu les établiras sur eux comme chefs de millier, chefs de centaine, chefs de cinquantaine et chefs de dizaine. ²²Ils jugeront le peuple en permanence. Tout ce qui a de l'importance, ils te le présenteront, mais ce qui en a moins, ils le jugeront eux-mêmes. Allège ainsi ta charge. Qu'ils la portent avec toi ! ²³Si tu fais cela, Dieu te donnera ses ordres, tu pourras tenir et, de plus, tout ce peuple rentrera chez lui en paix. » ²⁴Moïse écouta la voix de son beau-père et fit tout ce qu'il avait dit. ²⁵Dans tout Israël, Moïse choisit des hommes de valeur et les plaça à la tête du peuple : chefs de millier, chefs de centaine, chefs de cinquantaine et chefs de dizaine. ²⁶Ils jugeaient le peuple en permanence. Ce qui était difficile, ils le présentaient à Moïse, mais tout ce qui l'était moins, ils le jugeaient eux-mêmes (Ex 18,13-26).

¹⁰ En général, la bénédiction d'humain à humain opère dans le sens inverse : celle du malheureux pour son bienfaiteur, du sujet pour son roi, du fils pour ses parents, etc. Sauf erreur, on ne trouve qu'un seul autre exemple d'un roi (Salomon) bénissant ses subalternes (1 R 8,14 // 2 Ch 6,3).

¹¹ Voir S. BELANGER, « Melkisédeq et l'épître aux Hébreux », dans R. BURNET, D. LUCIANI, G. VAN OYEN, *The Epistle to the Hebrews* (CBET, 85), Leuven, Peeters, p. 53-102.

- Avant même la conclusion de l'alliance et le don de la loi (Ex 19–24), le peuple se structure. Cette étape n'est pas une option, mais une nécessité : Dieu, en effet, ne donne pas sa loi – pas plus qu'à la Pentecôte (Ac 2), il ne donne la « loi nouvelle » (l'Esprit saint) – à une masse indifférenciée d'individus, mais à un corps unifié. Déjà pour des raisons de simple bon sens, Moïse – pas plus que quiconque – ne peut concentrer entre ses mains tout le pouvoir.
- Mais ce qui est intéressant ici, c'est que la procédure de décentralisation et la mise en place d'un pouvoir délégué ne sont pas initiées par Dieu et pour des motifs théologiques. Elles émanent d'un païen et mettent en avant des compétences humaines des suppléants (v. 21.25).
- Moïse, dont l'humilité n'est plus à démontrer (Nb 12,3), non seulement souscrit à cette recommandation venue de l'extérieur, mais la met en œuvre prestement.

4. Pouvoir, déprise et sainteté : Ex 20,8-11 // Dt 5,12-15 (le shabbat ; cf. Gn 2,1-3)

⁸Souviens-toi du jour du shabbat, pour le sanctifier. ⁹Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. ¹⁰Mais le septième jour est shabbat pour Yhwh, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. ¹¹Car en six jours Yhwh a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour: c'est pourquoi Yhwh a béni le jour du shabbat et l'a sanctifié (Ex 20,8-11).

¹Ainsi furent achevés les cieux et la terre, et toute leur armée. ²Dieu acheva au septième jour son œuvre, qu'il avait faite: et il chôma au septième jour de toute son œuvre, qu'il avait faite. ³Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour il se reposa de toute son œuvre qu'il avait créée en la faisant (Gn 2,1-3).

- Le commandement du shabbat, donné à Israël, pose une autre limite au pouvoir de l'homme (voir § 1 : Gn 1,28-30) en même temps qu'il lui indique comment il doit vivre ce pouvoir. Il occupe le centre du décalogue et trouve son origine dans l'attitude même de Dieu qui, dès son œuvre de création achevée (Gn 2,2), se repose et sanctifie ce jour¹². Ce faisant, en se souvenant (Ex 20,8) / en observant (Dt 5,12) le jour du shabbat pour le sanctifier, l'Israélite et sa maisonnée imite Dieu dans son pouvoir d'autolimitation : « Quand Dieu s'arrête de travailler au septième jour, il se montre maître de sa propre maîtrise, plus fort que sa propre force [...] c'est seulement le septième jour que l'œuvre est achevée, quand Dieu met une limite, un terme au déploiement de sa puissance et qu'il se retire, ouvrant ainsi un espace d'autonomie à l'univers créé qu'il confie à l'action responsable de l'humanité [...] Quand il fait shabbat, l'Israélite met lui aussi un terme à la force de travail qu'il déploie durant les six premiers jours («tu feras tout ton ouvrage»). En s'arrêtant, il montre à son tour qu'il maîtrise sa propre maîtrise en lui posant une limite. Il manifeste de la sorte qu'il n'est pas l'esclave de sa force ni de son travail [...]. Bref, il s'agit [...] de liberté : liberté vis-à-vis de soi-même, de sa force d'action et de sa volonté de puissance qui passe notamment par le travail, la volonté d'organiser, de transformer, de créer, de produire. Mais si le travail, et cette volonté de puissance qu'il cache, peuvent asservir l'être humain, c'est qu'il y a quelque chose de potentiellement idolâtrique dans le travail »¹³.

¹² Première réalité à être déclarée sainte dans toute la BH et seule réalité à être déclarée sainte dans le décalogue.

¹³ A. WENIN, « Le décalogue, révélation de Dieu et chemin de bonheur », *RTL* 25 (1994) 145-182 (175-176). En Dt 5, le commandement du shabbat articule autrement l'idée de liberté en faisant référence à la sortie d'Égypte (Dt 5,15 : « Tu te souviendras qu'au pays d'Égypte tu étais esclave, et que Yhwh ton Dieu t'a fait sortir de là d'une

5. Pouvoir et liberté : Exode

¹¹On lui imposa donc des chefs de corvée, pour le réduire par des travaux forcés, et il bâtit pour le Pharaon des villes-entrepôts, Pitom et Ramsès (Ex 1,11).

⁸Ils me feront un sanctuaire, et je demeurerai parmi eux. ⁹Je vais te montrer le plan de la demeure et le plan de tous ses objets : c'est exactement comme cela que vous ferez (Ex 25,8-9).

- D'une certaine façon, tout le livre de l'Exode pourrait se lire comme un simple transfert de souveraineté. Le peuple d'Israël, d'abord asservi au pouvoir de Pharaon doit lui construire des villes-entrepôts (Ex 1). Ensuite, Yhwh le rachète « à main forte et à bras étendu » (Dt 4,34 ; Ps 136,12), lui impose sa loi et lui demande de lui construire un sanctuaire (Ex 25). Quel avantage pour Israël ? On peut bien sûr, arguer de la différence entre les potentats, mais chacun revendique la légitimité de son pouvoir. On peut aussi faire valoir la nature de la loi : loi d'airain en Égypte, loi de liberté au Sinaï (voir § 4). Mais la loi du Seigneur comporte aussi ses excès. Un détail, toutefois, marque bien la différence entre pharaon et Yhwh : si les constructions de l'un sont faites sous la contrainte (« corvées »), la demeure du second naît d'une démarche volontaire et d'une libre et généreuse contribution, comme le montrent les deux passages suivants :

¹³les Égyptiens asservirent les fils d'Israël avec brutalité ¹⁴et leur rendirent la vie amère par une dure servitude : mortier, briques, tous travaux des champs, bref toutes les servitudes qu'ils leur imposèrent avec brutalité [...] ⁶En ce jour-là, le Pharaon ordonna aux chefs de corvée et aux scribes du peuple : ⁷« Vous ne fournirez plus au peuple comme auparavant la paille pour fabriquer les briques. Ils iront eux-mêmes ramasser la paille. ⁸Imposez-leur de faire autant de briques que jusqu'ici, n'en réduisez rien. Ce sont des paresseux, c'est pourquoi ils crient : Allons sacrifier à notre Dieu ! ⁹Que la servitude pèse sur ces gens et qu'ils travaillent, sans rêvasser à des paroles mensongères ! » ¹⁰Les chefs de corvée et les scribes du peuple sortirent et dirent au peuple : « Ainsi parle le Pharaon : Je ne vous fournis point de paille ! ¹¹Allez vous-mêmes prendre de la paille là où vous en trouverez ! Mais votre tâche n'est réduite en rien. » (Ex 1,13-14 ; 5,6-11).

¹Yhwh adressa la parole à Moïse : ²« Dis aux fils d'Israël de lever pour moi une contribution ; sur tous les hommes au cœur généreux, vous lèverez cette contribution [...] ²⁹ceux que leur cœur généreux poussait à apporter ce qui était nécessaire au travail que Yhwh avait ordonné par l'intermédiaire de Moïse, ceux-là, en fils d'Israël, l'apportèrent généreusement à Yhwh [...] ²Moïse fit appel à Beçalel, à Oholiav et à tout homme dont Yhwh avait rempli le cœur de sagesse, tous étant volontaires pour s'engager aux travaux et les exécuter. ³Ils retirèrent d'auprès de Moïse toute la contribution que les fils d'Israël avaient apportée en vue des travaux du service du sanctuaire et de leur exécution. Mais, comme on lui apportait encore généreusement matin après matin, ⁴tous les sages qui exécutaient les divers travaux du sanctuaire

main forte et le bras étendu ; c'est pourquoi Yhwh ton Dieu t'a ordonné de pratiquer le jour du shabbat »). De manière plus générale, sur le shabbat, voir A.-C. AVRIL, *Lumières du Shabbat, Shabbat de lumière* (l'autre et les autres), Bruxelles, Lessius, 2023 et A. HESCHEL, *Les bâtisseurs du temps* (Aleph), Paris, Éditions de minuit, 1957.

quitterent un à un le travail où ils s'affairaient ⁵et ils dirent à Moïse : « Le peuple en apporte trop pour que cela serve aux travaux dont Yhwh a ordonné l'exécution ! »
⁶Moïse donna un ordre qu'on fit passer dans le camp : « Que les hommes et les femmes ne travaillent plus à la contribution pour le sanctuaire ! » Le peuple cessa d'apporter ; ⁷son travail avait été suffisant pour les travaux à exécuter, il y eut même des restes (Ex 25,1-2 ; 35,29 ; 36,2-7).

- Autrement dit, si Pharaon et Yhwh exercent un pouvoir sur le peuple, le premier le fait dans le cadre d'une politique répressive et meurtrière, le second dans celui d'une alliance proposée, librement consentie et orientée vers le service de la vie : « ⁵Et maintenant, si vous entendez ma voix et gardez mon alliance, vous serez ma part personnelle parmi tous les peuples – puisque c'est à moi qu'appartient toute la terre – ⁶et vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte » (Ex 19,5-6)¹⁴. Ou encore : « ¹⁹J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta descendance, ²⁰en aimant Yhwh, ton Dieu, en l'écoutant et en t'attachant à lui : c'est lui qui est ta vie, la longueur de tes jours, pour que tu habites sur la terre que Yhwh a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob » (Dt 30,19-20).

6. Pouvoir et fraternité : Dt 17,14-20 (cf. 1 S 8)

¹⁴Quand tu seras entré dans le pays que Yhwh ton Dieu te donne, que tu en auras pris possession et que tu y habiteras, et quand tu diras : « Je voudrais établir au-dessus de moi un roi, comme toutes les nations qui m'entourent », ¹⁵tu établiras au-dessus de toi un roi choisi par Yhwh ton Dieu : c'est du milieu de tes frères que tu prendras un roi pour l'établir au-dessus de toi ; tu ne pourras pas établir au-dessus de toi un étranger, qui ne serait pas ton frère. ¹⁶Seulement, il ne devra pas posséder un grand nombre de chevaux, ou faire retourner le peuple en Égypte pour avoir un grand nombre de chevaux, puisque Yhwh vous a dit : « Non, vous ne retournerez plus par cette route ! »
¹⁷Il ne devra pas non plus avoir un grand nombre de femmes et dévoyer son cœur. Quant à l'argent et à l'or, il ne devra pas en avoir trop. ¹⁸Et quand il sera monté sur son trône royal, il écrira pour lui-même dans un livre une copie de cette Loi, que lui transmettront les prêtres lévites. ¹⁹Elle restera auprès de lui, et il la lira tous les jours de sa vie, pour apprendre à craindre Yhwh son Dieu en gardant, pour les mettre en pratique, toutes les paroles de cette Loi, et toutes ses prescriptions, ²⁰sans devenir orgueilleux devant ses frères ni s'écarter à droite ou à gauche du commandement, afin de prolonger, pour lui et ses fils, les jours de sa royauté au milieu d'Israël.

- Le Code deutéronomique (Dt 12–26) est le seul passage de la Torah à présenter, de façon systématique, ordonnée (hiérarchie) et distincte (séparation des pouvoirs), les institutions chargées de gouverner Israël. La fonction du roi est décrite en deuxième position, après l'institution judiciaire, mais avant – c'est-à-dire en dessous de – celle du sacerdoce et du prophétisme (Dt 16,18–18,22). Même si le souhait d'avoir un roi « au-dessus de toi » (v. 14-15) reste, pour Israël, ambigu et grevé par le risque de fuir son élection et de renoncer à son identité (v. 14 : « comme toutes les nations qui m'entourent »), cette demande est tolérée à condition que les modalités du choix répondent à deux critères : 1) être choisi par Dieu ; 2) parmi les frères Israélites (pas un étranger). Ensuite, l'exercice du pouvoir lui-

¹⁴ Voir J. HELEWA DE LA CROIX, « Alliance mosaïque et liberté d'Israël », *Ephemerides Carmeliticae* 16 (1965) 3-40.

même est encadré par trois limitations à l'égard des chevaux (force militaire), des femmes (alliances politiques) et des richesses (taxation et oppression économique)¹⁵ et par autant de prescriptions concernant la loi : l'écrire, la lire chaque jour et la mettre en pratique. Pour cette transmission de la loi, le roi dépend d'ailleurs des prêtres lévites (v. 18).

- Bien que placé en position de pouvoir (« au-dessus de toi »), toutes ces précautions ont pour objectif d'éviter que le roi n'asservisse le peuple (« faire retourner en Égypte »), qu'il ne détourne son cœur, qu'il ne s'élève au-dessus de ses frères et qu'il ne se considère au-dessus de la loi. « En ce sens, le roi n'est autre que le premier des citoyens, un citoyen modèle [...] Il n'a pas autorité sur la loi, mais il en a la responsabilité »¹⁶.
- Enfin, selon Dt 17, le roi est un frère au milieu d'un peuple unifié de frères (48 occ. du mot en Dt pour 629 dans toute la BH, soit près de 8%). Si le charisme (plutôt que l'institution) prophétique est cité en dernier – comme « hors-série » – c'est qu'il lui revient d'une part, de discerner et d'interpréter la Parole de Dieu toujours nouvelle et imprévisible, sans pour autant recourir aux pratiques païennes (Dt 18,9-12) et, d'autre part, de servir d'instance critique pour les autres institutions (rois, mais aussi prêtres et juges).

7. Pouvoir et service : 2 S 9

¹David dit : « Y a-t-il encore un survivant de la maison de Saül, que j'agisse envers lui avec fidélité, à cause de Jonathan ? » [...] Civa dit au roi : « Il y a encore un fils de Jonathan, estropié des deux jambes. » [...] ⁵Le roi David l'envoya chercher dans la maison de Makir [...] ⁶Mefibosheth, fils de Jonathan, fils de Saül, arriva auprès de David. Il se jeta face contre terre et se prosterna. David dit : « Mefibosheth ! » Il dit : « Voici ton serviteur. » ⁷David lui déclara : « N'aie aucune crainte. Je veux agir envers toi avec fidélité, en considération de ton père Jonathan. Je te restituerai toutes les terres de ton ancêtre Saül et toi-même, tu prendras tous tes repas à ma table. » ⁸Il se prosterna et dit : « Qu'est-ce que ton serviteur, pour que tu tournes ton regard vers un chien crevé comme moi ! » ⁹Le roi appela Civa, le domestique de Saül, et lui dit : « Tout ce qui appartenait à Saül et à toute sa maison, je le donne au fils de ton maître. ¹⁰Tu travailleras la terre pour lui, toi, tes fils et tes serviteurs, tu apporteras ce qui servira à nourrir le fils de ton maître. Et Mefibosheth, le fils de ton maître, prendra tous ses repas à ma table. » [...] ¹³Mefibosheth habitait à Jérusalem, car il prenait tous ses repas à la table du roi. Il était boiteux des deux jambes (2 S 9,1-13).

- Le dernier éclairage sur le pouvoir nous fait sortir de la Torah et concerne David, ce roi choisi par Dieu dont la conduite n'a certes pas été toujours exemplaire, mais qui sert néanmoins de référence pour toute sa dynastie¹⁷. Au tout début de son règne, peu après avoir été intronisé comme roi sur tout Israël (1 S 5,1-5), le récit nous rapporte que David accueille chez lui, et même à sa table royale, Mefiboshet (= Meribaal), fils de Jonathan et donc, petit-

¹⁵ Mettre sa confiance dans la force militaire, c'est oublier que Yhwh est le roi d'Israël qui sort à la tête de ses armées (Dt 20,1 ; 31,1-6 ; etc.). Sceller des alliances par mariages, notamment avec des femmes étrangères, c'est faire fi de l'élection d'Israël et risquer de verser dans l'idolâtrie (Dt 7,2-4 ; 1 R 11,1-4 ; etc.). L'accumulation des richesses résulte souvent de l'injustice et s'opère au détriment des pauvres (Dt 24,12-15 ; Am 4,1-3 ; Ne 9,25-26 ; etc.).

¹⁶ J.-M. CARRIERE, *Théorie du politique dans le Deutéronome. Analyse des unités, des structures et des concepts de Dt 16,18–18,22* (ÖBS, 18), Frankfurt-am-Main, Peter Lang, 2001, p. 356.

¹⁷ Voir 1 R 15,11 : « Asa fit ce qui est droit aux yeux de Yhwh, comme David son père » ; 2 R 18,3 : « Ézékias fit ce qui est droit aux yeux de Yhwh, exactement comme David, son père » ; 2 R 22,2 : « Josias fit ce qui est droit aux yeux de Yhwh et suivit exactement le chemin de David, son père, sans s'écarter ni à droite ni à gauche ».

fil de Saül, son ennemi d'antan (2 S 9,1-13). Ce geste est d'autant plus remarquable qu'à trois reprises, il est précisé que ce Mefiboshet est estropié des deux jambes (*nekéh raglâim*) depuis l'âge de cinq ans (2 S 4,4 ; 9,3.13). Or, il se trouve que lors de la prise de Jérusalem (1 S 5,6-10), les circonstances de la conquête de la ville provoquent chez David une aversion irrépressible pour les handicapés : « Quant aux boiteux et aux aveugles, David les hait dans son âme. C'est pourquoi l'on dit : "Aveugle et boiteux n'entreront pas au Temple" » (1 S 5,8).

- L'attitude de David se mettant au service et protégeant un homme vulnérable et – qui plus est – descendant d'une lignée rivale, est donc d'autant plus méritoire. Elle est motivée par sa *hèsèd* (3x : 9,1.3.7), terme riche qui désigne tout à la fois la fidélité, la bienveillance, la miséricorde et la bonté et qui renvoie indirectement à l'agir de Dieu (v. 3)¹⁸ mais qui, ici, caractérise également l'amitié entre David et Jonathan, scellée par un pacte (cf. 1 S 20,8.14.15) et soulignée à deux reprises (v. 1.7).
- Cette fidélité très concrète – il s'agit toujours d'*agir* avec *hèsèd* – se traduit de deux façons : par la restitution du patrimoine de Saül et par l'invitation permanente à la table du roi (v. 7). Mefiboshet perçoit bien le caractère indu de cette bienveillance de David à son égard (2S 9,8 ; cf. 2S 19, 29).
- Enfin, même s'il n'est pas impossible de suspecter chez David d'autres motifs politiques moins glorieux et moins désintéressés¹⁹, son attitude démontre sans conteste qu'il a réussi – au moins pour un temps – à surmonter son dégoût et sa haine des boiteux. L'épilogue de cette affaire, dans le cadre de la révolte d'Absalom (2 S 16,1-4 ; 19,25-31 ; 21,7-8) prouvera, toutefois, que cette *hèsèd* de David est fragile et qu'elle finit par s'étioler en même temps que s'éloigne le souvenir de l'amitié avec Jonathan²⁰.

Conclusion

L'actualité récente – notamment ecclésiale, mais pas seulement – a attiré notre attention sur les abus de pouvoir de toutes sortes. La Bible a même parfois servi à justifier ces logiques abusives. Lue avec rigueur et de façon ajustée – c'est-à-dire « à la lumière du même Esprit que celui qui la fit rédiger » (*Dei Verbum* 12) – elle renferme pourtant de multiples ressources pour mettre à nu ces mécanismes pervers et s'en prémunir ou même s'en libérer²¹. Mais la Bible ne se contente pas d'illustrer les nombreuses défaillances, usurpations, corruptions et divinisations illégitimes du pouvoir. Comme j'ai essayé de le montrer dans ce bref parcours, elle offre aussi quelques ingrédients pour apprendre à vivre positivement le pouvoir comme un service : un pouvoir qui s'exerce sans violence ; une soumission qui n'est pas servitude ; un roi qui bénit et, ce faisant, transmet la vie ; un pouvoir qui s'auto-régule, refuse toute absolutisation²² et préfère déléguer ; une royauté fraternelle reçue de Dieu (cf. Jn 19,8-11 ; Rm 13,1-4), soumise à la loi et suscitant la liberté et la responsabilité de chacun vis-à-vis de la « chose publique » ; un

¹⁸ *Hèsèd élohim* : expression rare (seulement ici et en Ps 52,10), contrairement à *hèsèd Yhwh*, plus fréquent.

¹⁹ Inviter Mefiboshet à résider à Jérusalem peut être aussi un bon moyen de le tenir à l'œil.

²⁰ Pour plus de détails sur cette interprétation, voir D. LUCIANI, « Les œuvres de miséricorde dans l'Ancien Testament : des œuvres ou de la miséricorde ? », *RTL* 47 (2016) 313-337 (surtout, p. 330-335).

²¹ Voir, par exemple, P. AGNERAY et al., *Déjouer les logiques abusives. Perspectives bibliques à la suite du rapport de la Ciase* (Cahiers Évangile, 201), Paris, Cerf, 2022 ; P. LEFEBVRE, *Comment tuer Jésus ? Abus, violences et emprises dans la Bible*, Paris, Cerf, 2021 ; A. WÉNIN, « Quand la Bible raconte l'abus de pouvoir... », *Christus* 265 (2020) 43-49.

²² Dans un tout autre domaine – celui du culte et de l'alimentation – certains auteurs voient le tabou du sang plusieurs fois répété (Gn 9,3-4 ; Lv 3,17 ; 7,26-27 ; 17,10-14 ; Dt 12,16.23-25 ; etc.) comme un rappel que les humains ne peuvent exercer un pouvoir absolu sur les autres créatures.

pouvoir qui se met au service des plus vulnérables ; etc. Ce parcours aurait certes pu encore se prolonger. Mais une chose est sûre. Que l'on s'instruise des contre-exemples ou des modèles, sur le pouvoir – comme sur d'autres réalités – « la Bible ne propose ni pensée unique, ni modèle prêt-à-porter et encore moins d'idéalisation d'une concrétisation historique quelconque »²³. Contrairement aux civilisations environnantes, elle ne sacralise aucun modèle politique permanent. Mieux, elle appelle chacun, en toutes circonstances, à la sainteté (Lv 19,2).

Didier LUCIANI
Faculté de théologie et Institut RSCS
UCLouvain (Belgique)

²³ D. LUCIANI, « Introduction », dans ID. et A. WÉNIN (éd.), *Le Pouvoir. Enquêtes dans l'un et l'autre Testament* (Lectio Divina, 248), Paris, Cerf, p. 7-22 (p. 21).